



SUD EDUCATION CRETEIL

MAISON DES SYNDICATS

11-13, rue des Archives

94000 CRETEIL

Téléphones : 01 43 77 33 59/ 06 04 10 26 15

Fax : 01 43 77 65 58

Mail : sud.education.creteil@wanadoo.fr

**Refusons la
dégradation
annoncée de nos
conditions de
travail !**

Région Ile de France

Le CTP du 9 mai 2011 a voté l'adoption d'une directive temps de travail qui va rallonger le temps de travail et durcir les conditions de travail des agents.

Seuls SUD Education, la CGT et le SYMPER ont voté contre.

Les régressions :

1. Fin de la journée continue (la pause méridienne n'est plus comprise dans le temps de travail)
2. Le nombre de jours de permanence n'est plus limité. Michel Prud'homme (DRH) a évoqué la possibilité de 30 à 35 jours de travail hors temps scolaire.
3. Seulement 10 minutes par jour de pause habillage/déshabillage.
4. Le non décompte des jours fériés, quand les agents travaillent avant ou après.

SUD EDUCATION revendique :

La journée continue (pause méridienne d'au moins trente minutes, comprise dans le temps de travail)

Rallongement du temps habillage – déshabillage, vraiment nécessaire pour se changer (le 77 prévoit un temps de douche de 20 minutes en fin de journée).

20 jours de permanence maximum, comme dans les autres collectivités territoriales.

Décompte de chaque jour férié quand l'agent travaille avant ou après, comme cela se pratique à l'Education nationale, et se pratiquait pour les agents avant la décentralisation.



PETITION CONTRE LE RALLONGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL A LA REGION ILE DE FRANCE

Nom – Prénom	Statut	Établissement – Ville	Signature
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			

À RETOURNER PAR FAX 01 43 77 65 58 OU PAR COURRIER ou MAIL - MERCI